

père commun, et ne parlant que pour la justice, l'humanité et la religion: *Fiat! Fiat!*”

C'est du fond du coeur que nous faisons écho à ce *Fiat* du grand penseur catholique. Puisse le voeu émis par l'éminent collaborateur des *Etudes* s'accomplir!

\* \* \*

Nous aurions voulu parler d'un incident qui s'est produit à une séance, la dernière, croyons-nous, de l'association du Barreau canadien, qui a siégé à Ottawa au commencement de septembre. Mais nous ne saurions le faire sans étendre indûment les limites de cette chronique. Nous y reviendrons probablement le mois prochain. Qu'il nous suffise de dire immédiatement ce dont il s'agit. On a adopté *in extremis* une résolution par laquelle “ l'association du Barreau canadien affirme qu'il est expédient qu'une loi générale applicable, autant que faire se pourra, à travers tout le Canada, sur les sujets du mariage et du divorce, soit adoptée à une date très prochaine par le parlement du Canada ”. Nous voulons croire que cette résolution a été escamotée. Mais elle est là, et elle appelle la réprobation énergique de tous ceux qui croient que le divorce est une institution néfaste, contraire à la doctrine chrétienne et subversive de l'ordre social.

Thomas CHAPPAIS.

Saint-Denis, 27 septembre 1920.